

## **Conseil municipal**

### **Séance extraordinaire du 15 juillet 2015**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 15 juillet 2015, à 9 h 00, dans la salle du Conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présents mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Mélanie Dufresne, ainsi que messieurs les conseillers François Auger, Yvan Berthelot, Justin Bessette, Jean Fontaine et Hugues Larivière, siégeant sous la présidence de monsieur le maire Michel Fecteau, le tout formant quorum selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes du Québec, (R.L.R.Q. c.C-19).

15 juillet 2015

Monsieur le conseiller Robert Cantin, est absent.  
Monsieur le conseiller Ian Langlois, est absent.  
Madame la conseillère Christiane Marcoux, est absente.  
Madame la conseillère Patricia Poissant, est absente.  
Monsieur le conseiller Marco Savard, est absent.

Monsieur Stéphane Beaudin, directeur général adjoint, est présent.  
Monsieur François Lapointe, greffier, est présent.

— — — —

Monsieur le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 9 h 20.

## **ORDRE DU JOUR**

No 2015-07-0437

### **Adoption de l'ordre du jour**

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot  
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller François Auger

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que soumis et pré-adressé à tous les membres du Conseil municipal en annexe à l'avis de convocation daté du 10 juillet 2015 qui leur a été signifié dans les délais requis, en retirant toutefois l'item suivant :

3. Embauche d'un directeur du Service des travaux publics

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

— — — —

No 2015-07-0438

### **Fin d'emploi de l'employé n° 06039**

CONSIDÉRANT les informations obtenues par le Service des ressources humaines relativement aux agissements de l'employé n° 06039 ;

CONSIDÉRANT que les manquements reprochés justifient de mettre fin à l'emploi de cet employé au sein de la Ville ;

15 juillet 2015

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Justin Bessette  
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne

De mettre fin à l'emploi de l'employé no 06039 au sein de la Ville à compter du 15 juillet 2015 et, à cette fin, que le directeur du Service des ressources humaines, ou son adjointe, soit autorisé à négocier à et signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, une transaction et quittance avec cet employé relativement à la terminaison de son emploi.

Que, dans l'éventualité d'un échec dans cette négociation, le directeur du Service des ressources humaines soit autorisé à retenir les services des professionnels requis pour représenter la ville et préserver ses intérêts devant tout tribunal et instances appropriés.

Que les sommes requises à cette fin soient prises à même les disponibilités des postes comptables 02-710-00-111 et 02-160-00-410.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément à la Loi, le Conseil municipal tient une période de questions.

Aucune question n'est adressée au Conseil municipal.

- - - -

### **COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Aucune communication n'est adressée.

- - - -

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

No 2015-07-0439

**Levée de la séance**

15 juillet 2015

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot  
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller François Auger

Que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

La séance est levée à 9 h 25.

Maire

Greffier

---